

<p><b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b></p> <p><b>Commune de MONTCARRA</b>          Arrondissement de LA TOUR DU PIN</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b>          En exercice : 15</p> <p>Présents : 9          Procuration : 4          Votant : 13</p> <p>Pour : 13          Contre : 0          Abstention : 0</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p> <p align="center"><b>N° 25-2022 : ETANG DE GOLE ENS – Demande d’une aide exceptionnelle pour le nivellement suite à la vidange de l’étang.</b></p> <p>L’an deux mille vingt-deux, le 21 juillet à 19 heures 30, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de <b>David EMERAUD</b>, Maire.</p> <p>Etaient présents : BAYET Céline, BEGEL Olivier, DOUCHET Christophe, MANCEAU Antoine, PENET Sacha, PERRISSEZ Joel, PETITPIERRE Yves, SIGNOL Virginie</p> <p>Étaient excusés : BINSSE Guy, CURT Alexis, DI RAFFAELE - THUILLIER Béatrice, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, RIVOIRE Christine,</p> <p>Procurations données : 4 - BINSSE Guy, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, RIVOIRE Christine</p> <p>Olivier BEGEL a été nommé secrétaire de séance.</p>
--	--

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la sollicitation d’une aide exceptionnelle auprès du Département de L’Isère, pour le nivellement des matériaux stockés dans le pré bordant l’étang de Gôle suite à la vidange de l’étang.

Le montant des frais engagés s’élève à : 1.500.00 HT, devis de l’entreprise GUILLAUD annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **AUTORISE** le maire à solliciter le Département pour l’obtention d’une aide exceptionnelle,
- **CHARGE M. le Maire** de faire le nécessaire auprès du Département
- **AUTORISE M. le Maire** à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.

Au registre sont les signatures pour copie conforme.

**David EMERAUD, Maire**

